CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

009503

RELATIONS INTERCATÉGORIELLES LES VARIATIONS ASPECTO-TEMPORELLES ET LES STRUCTURES DIATHÉTIQUES (RIVALDI -GDR 749 du CNRS)

ACTANCES 11



Les cahiers Actances présentent, sous la forme de documents de travail, le produit de l'activité des membres du Groupement de Recherche (GDR) 749 du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), intitulé « Relations intercatégorielles : les variations aspecto-temporelles et les structures diathétiques (RIVALDI) ».

Depuis le 1er janvier 2000, le GDR est dirigé par Claire Moyse-Faurie.

Chaque auteur est responsable de ses écrits.

Toute correspondance relative aux cahiers Actances doit être adressée à :

Claire Moyse-Faurie RIVALDI - LACITO du CNRS 7, rue Guy Môquet 94801 Villejuif e-mail: moyse@vjf.cnrs.fr

ISSN 0991-2061 © Les auteurs - Juin 2001

La vignette de couverture figure le corrélat sémantique d'une situation actancielle typique, avec agent, patient, bénéficiaire, causateur et circonstances diverses.

Dessin de C. Popineau, d'après une miniature d'un manuscrit hébreu.

(British Library : Add. 11639).

Sommaire

Jean Perrot - In memoriam René Gsell	5
Claire MOYSE-FAURIE - Présentation	7
Jean Perrot - Tuer l'aspect ?	13
Zlatka GUENTCHÉVA - Remarques sur le statut de borne dans le domaine aspecto-temporel	31
Steve HEWITT - Le progressif en breton à la lumière du progressif anglais	49
Johannes Heinecke - Comparison of Time and Aspect in Breton and Welsh	71
Patrick CAUDAL - le <i>perfect</i> anglais : étude typologique et contrastive	01
Daniel SEPTFONDS - L'aspect en pashto1	31
Alexandre FRANÇOIS - Gabarit de procès et opérations aspectuelles en motlav (Océanie)1	45
Claire Moyse-Faurie - L'aspect "transitionnel" du faka'uvea (wallisien)1	77

Depuis sa création, notre groupe de recherche a perdu plusieurs de ses membres: Alice Cartier, Jacques Boule, Catherine Paris et, à présent, René Gsell, à qui Jean Perrot rend ici hommage.

Ce numéro d'Actances leur est dédié.

In memoriam René Gsell

par Jean Perrot

La disparition brutale de René Gsell, dans des conditions qui ajoutent à l'émotion un sentiment de révolte, consterne tous ceux qui, dans la communauté scientifique à laquelle il appartenait aussi bien que dans les contacts ordinaires de la vie, ont eu l'occasion d'apprécier la richesse, la diversité, l'originalité d'une personnalité dont il est bien difficile de saisir en quelques phases les multiples facettes.

Il est resté jusqu'au bout d'une jeunesse d'esprit, d'une vivacité intellectuelle et d'une curiosité étonnantes chez un homme qui, par ailleurs, faisait volontiers état de multiples soucis de santé et aimait à adopter des allures frileuses dont il était d'ailleurs toujours prêt à se moquer lui-même.

René Gsell était un puits de science. Il avait très tôt accumulé sur les langues les plus diverses, en particulier les langues anciennes — les langues classiques et d'autres — une somme de connaissances dont il disposait avec une aisance qui déjà dans sa jeunesse émerveillait ses condisciples, dont je faisais partie, et il était resté si confiant dans l'aptitude de sa mémoire à lui conserver ce savoir que la moindre défaillance le désolait : il s'était vivement inquiété récemment d'avoir découvert brusquement qu'il ne retrouvait plus la forme du génitif ou du datif dans telle ou telle langue plus ou moins lointaine qu'il croyait maîtriser à jamais.

Et il se tenait informé de l'actualité scientifique concernant son domaine – ses domaines, car sa curiosité intellectuelle était aussi vaste que vive – avec une saisissante avidité et aussi avec un sens critique sans complaisance.

Parti d'une formation classique très solide et tout nourri d'un humanisme auquel il était profondément attaché, il a au cours de sa carrière considérablement élargi sa compétence et il est en particulier devenu un très bon connaisseur du thai, auquel il a consacré toute une série d'études qui portent sur des aspects divers de la langue.

Car René Gsell, dont l'activité a été d'abord orientée surtout vers la phonétique, s'est affirmé rapidement comme un linguiste complet, en associant étroitement phonétique et phonologie, mais aussi et de plus en plus en portant ses analyses également sur la morphosyntaxe ou sur les structures lexicales.

Cet homme plein de science était aussi un savant modeste, qui ne cherchait pas à occuper le devant de la scène dans son activité scientifique et qui même pouvait apparaître comme porté à négliger, avec une certaine nonchalance, de tirer de sa recherche personnelle toute la production écrite qu'elle aurait justifiée. Je me souviens de la pression qu'il a fallu exercer sur lui pour qu'il se décide à réunir un ensemble de travaux destiné à être présenté pour l'obtention du doctorat ès lettres. Ce dossier de doctorat était d'ailleurs, dans sa richesse et dans sa diversité, très représentatif de sa manière de travailler.

Il aimait avoir une activité qui ne se concentre pas trop sur un programme compact et qui sache aller un peu à l'aventure, saisissant les occasions que sa curiosité toujours en éveil pouvait lui offrir d'explorer de nouveaux territoires de recherche.

C'était là un des aspects de cette humanité qui le caractérisait : il voulait garder une attitude humaine, c'est-à-dire ouverte et équilibrée, portée à faire une place à toutes les richesses de la vie. Il ne s'agissait pas pour lui de se confiner dans une activité scientifique exclusive et rigide. Il aimait, jusqu'à ce dernier et fatal voyage, aller à la découverte du monde, se plonger dans les bains linguistiques les plus variés, les cultures les plus diverses. Il aimait aussi tout simplement la bonne vie, les contacts détendus, la plaisanterie, les belles choses dont il savait enrichir son cadre de vie.

Et c'est aussi ce qui l'a toujours amené, dans sa carrière de professeur, à suivre avec une sorte d'attention affectueuse la formation des jeunes chercheurs, qui savaient trouver auprès de lui compréhension, conseils, encouragements et générosité.

Il n'a pas toujours été payé de retour et il a connu, dans son métier même, des épreuves dures. Dans les excès qu'a engendrés l'explosion de 68, il a dû faire face à des attaques perverses et à des accusations calomnieuses qui ont terriblement éprouvé luimême et sa famille. L'accueil que lui a réservé à Paris l'une des universités nouvelles sorties de la défunte Sorbonne lui a heureusement permis de prendre un nouveau départ. Et il y a à travers le monde beaucoup de ses anciens étudiants qui lui sont restés profondément attachés et dont l'affection a beaucoup compté pour lui.

René Gsell n'est plus et rejoint Mme Gsell, qu'il a eu le malheur de perdre trop tôt, dans le tombeau qu'il lui a offert pour assurer à sa sépulture le cadre qu'elle voulait. Avec lui disparaît un représentant d'une race qui se fait sans doute rare, celle des savants qui sont en même temps des humanistes et qui restent tout simplement des hommes, notamment des hommes de cœur.

Présentation

par Claire MOYSE-FAURIE

Actances 11 est le troisième volume du groupe RIVALDI entièrement consacré à l'aspect. Le groupe poursuit ses efforts de conceptualisation des phénomènes aspectuels, à travers des études de plus en plus fines de systèmes aspecto-temporels de langues génétiquement et typologiquement fort diverses. La mise en place d'un cadre théorique commun n'est pas sans poser de difficultés, dues en grande partie à la complexité des phénomènes observés ainsi qu'aux différents a priori conceptuels véhiculés par chacun d'entre nous.

Nos séances de travail restent un espace privilégié d'échanges et de discussions animées, comme en témoigne une fois encore la richesse des articles présentés ici.

Jean Perrot poursuit les réflexions qu'il mène sur l'aspect depuis plusieurs années.

Le terme d'aspect recouvre des "données morphologiquement différentes", y compris dans une même langue ; il peut sortir du domaine du verbe pour se trouver dilué, sous des notions sémantiques mal définies, à l'échelle de la phrase. D'où des "gauchissements" dans certaines descriptions.

Ainsi, en finnois, les oppositions entre temps simples et temps composés, entre objet à l'accusatif et objet partitif, relèvent-elles de l'aspect ? Peut-on parler d'aspect lexical, permettant de distinguer des classes de verbes, sans y avoir de manifestation formelle ?

Dans une démarche à l'opposé de celle de Heinecke, – qui définit ce qu'est l'aspect au niveau cognitif, avant d'en rechercher ses manifestations dans une langue donnée –, Jean Perrot veut des signifiants "à se mettre sous la dent", avant de pouvoir parler de signifié aspectuel.

Concernant la forme anglaise dite "progressive", J. Perrot reprend l'analyse de H. Adamczewski selon laquelle la construction anglaise be+-ing est en fait une construction à copule, "nœud prédicationnel", suivie d'une forme nominale en -ing du verbe, fonctionnant comme attribut.

En russe, l'opposition perfectif/imperfectif joue sur des verbes distincts — certes partageant généralement une même base —, et non sur un même verbe. La plupart de verbes perfectifs sont rendus imperfectifs par l'adjonction d'un suffixe, tandis que les préfixes rendent perfectifs les verbes ambivalents, ou les rares verbes imperfectifs non dérivés, tout en changeant le plus souvent le sémantisme du verbe. Préfixes et suffixes gardent souvent leur valeur originelle propre, n'apportant de valeur perfective ou imperfective que secondairement (par raccroc), et servent surtout à exprimer l'orientation des procès ou leur mode de déroulement. Et J. Perrot de conclure, "Rien n'apporte dans la morphologie verbale russe un marquage clair et constant de valeurs relevant de l'aspect."

C. MOYSE-FAURIE

Quelle démarche peut-on alors entreprendre? "Mettre en évidence la structuration corrélative des signifiants et des signifiés", démarche choisie par la majorité des auteurs de ce volume; ou bien, dans une démarche onomasiologique, partir "d'un ensemble de valeurs préétabli pour décrire les moyens d'expression qui véhiculent ces valeurs, en prenant en compte des données morphologiques plus ou moins disparates", cette démarche étant celle choisie ici même par J. Heinecke.

J. Perrot cherche à cerner la définition du verbe; est-ce l'unité de sens qui exprime les procès, ou plutôt, celle qui ne peut remplir que la fonction prédicative (le "prédicat de réalité" dans sa "fonction assertive" posée par Benveniste)?

Quelle terminologie pourrait rendre compte des intrications formelles véhiculant les différentes valeurs "temps, aspect, mode"? J. Perrot nous propose les termes de parcours temporel, couvrant à la fois la "localisation dans le temps et des opérations plus complexes... orientées vers l'activité du sujet parlant", de dynamisme externe, lié à l'orientation du procès et s'opposant à un dynamisme interne qui "se rapporte à la représentation du déroulement du procès".

Zlatka Guentchéva examine, à partir d'exemples pris dans diverses langues non apparentées, les problèmes soulevés par l'interprétation bornée ou non bornée d'un énoncé, et montre l'importance qu'il y a à distinguer les notions d'accompli et d'achevé, qui permettent "de rendre compte de l'indépendance de la notion d'aspect par rapport à celle de télicité". Critiquant plusieurs interprétations récentes de la notion de borne, et en particulier celles de H. Filipa sur le tchèque, Z. Guentchéva défend le fait que la sémantique du prétérit tchèque inclut la notion d'achèvement (l'événement étant saisi, selon le contexte, comme étant complet ou comme donnant lieu à un état résultant) et nie toute interprétation inchoative au perfectif tchèque.

La notion de borne, quoique essentielle pour la représentation sémantique de la valeur aspectuelle d'un énoncé, connaît, selon les auteurs, plusieurs acceptations. Elle peut renvoyer aussi bien aux notions d'accompli, d'achevé ou de télicité. Seule une théorie topologique permet d'en rendre compte précisément.

Steve Hewitt s'appuie sur l'ouvrage de Bernard Comrie (1976) pour décrire l'usage du progressif dans différentes langues européennes, avant de se consacrer à l'étude contrastive de ses emplois en breton et en anglais.

Le progressif, apparu en anglais au IX^e siècle, est alors d'emploi restreint, avant de s'étendre à tous les temps et à de plus en plus de verbes. En breton, son apparition est difficile à dater. Il est formé du verbe "être" dans ses formes situatives, suivi d'un infinitif introduit par une préposition. S. Hewitt nous démontre que la construction progressive du breton n'est pas une construction à auxiliaire, mais à verbe plein.

Tout comme l'anglais, le breton n'admet pas l'emploi du progressif avec les verbes d'état, y compris ceux décrivant des émotions subies et des "perceptions non dirigées". Par contre, il est possible avec les verbes d'émotions provoquées sur autrui et de perceptions dirigées.

L'anglais et le breton s'accordent donc sur l'emploi de base du progressif et sur son emploi "expressif". Le breton se distingue cependant de l'anglais par le fait qu'il ne

PRÉSENTATION

possède pas de progressif d'habitude neutre, qu'il ne s'emploie que très exceptionnellement au passif, qu'il utilise un progressif présent là où l'anglais emploie un parfait progressif, mais un présent simple là où l'anglais emploie, pour exprimer un projet dans le futur, le progressif présent.

D'autres différences d'emploi respectif du progressif breton et anglais sont abordées très en détail, y compris dans une perspective diachronique : le progressif anglais tend à s'étendre à plus de verbes statifs et à rendre compte de situations contingentes, tandis que l'emploi du progressif en breton est associé de plus en plus à la notion de contrôle, de volonté du sujet.

Johannes Heinecke emprunte ici une démarche sémasiologique, en prenant soin de distinguer dans la terminologie ce qui relève de l'extralinguistique (universel, comme l'opposition maintenant/pas maintenant) des formes linguistiques propres à une langue.

Prenant comme point de référence premier le locuteur, Heinecke définit trois stades (stages) temporels de "premier degré": passé, présent, futur, qui peuvent être combinés aux notions "avant", "après", "en même temps" de façon à donner neuf combinaisons possibles de "second degré", pouvant elles-mêmes servir de départ à d'autres combinaisons de "troisième degré", etc.

L'auteur distingue ce qui est déictique (lié à l'acte de parole, à savoir l'aspect, comme l'opposition perfectif/ imperfectif) et ce qui est définitoire (non lié à l'acte de parole, comme l'Aktionsart : télique/ atélique, etc.).

J. Heinecke reprend la distinction de Heger entre l'aspect perfectif (situation perçue de l'extérieur – et donc après le moment de l'event – dans sa totalité) et l'imperfectif (situation perçue de l'intérieur) et, par conséquent, récuse l'opposition borné/non borné, qui, d'après lui, fait partie du sémantisme du verbe et relève donc de l'Aktionsart.

Cette présentation théorique donne lieu à des tableaux formalisés représentant toutes les combinaisons de temps de premier et second degrés et d'aspects possibles en breton et en gallois, donnant l'ensemble des formes et des fonctions aspecto-temporelles de ces deux langues.

Breton et gallois, quoique génétiquement apparentés, ont généré des systèmes si différents qu'ils sont difficilement comparables. Ainsi, et ce n'est qu'un exemple, le breton utilise des participes et des verbes de mouvement comme "venir" ou "aller" là où le gallois utilisera des prépositions.

L'article de **Patrick Caudal** est consacré au *perfect* anglais, dans une démarche à la fois descriptive, contrastive et typologique.

Après une présentation du cadre théorique (typologie des situations, notions de structure phrasale et de focalisation), P. Caudal met en évidence la compatibilité du perfect, sous réserve de contextes appropriés, avec tous les verbes anglais, y compris les verbes de perception, d'émotion et d'attitude, et l'inadéquation de la prise en compte du critère de télicité. S'opposant à l'analyse de Nedjalkov selon laquelle le perfect anglais ne serait pas un temps résultatif, P. Caudal prouve que le perfect est au contraire une forme "au moins en partie résultative", en mettant en évidence l'incompatibilité du perfect avec un marqueur de localisation dans le passé. À partir d'un important corpus

C. MOYSE-FAURIE

extrait de la presse anglo-saxonne et de débats parlementaires canadiens, une étude fine montre les incompatibilités de la forme progressive du *perfect* avec des structures prédicatives "atomiques" (dans lesquelles le déroulement des situations téliques s'effectue d'une seule traite). Deux types d'état résultant: "final" (accompli achevé) et "intermédiaire" (accompli non achevé) sont mis en parallèle avec différentes phases résultantes des *terminations* binaire ou unaire. Les quatre types de situation (état, processus, *termination* atomique et *termination* non atomique) seront ou non compatibles avec un état résultant final ou non final.

- P. Caudal poursuit par une étude contrastive du *perfect* et du passé composé français et démontre que la résultativité en anglais est centrée sur l'opposition entre achevé (*simple perfect*) et non-achevé (*progressive*), opposition qui n'est pas grammaticalisée en français pour les temps résultatifs et où il faut avoir recours à des moyens lexicaux (opérateurs aspectuels, structures prédicatives atéliques de sens proche, noms agentifs).
- P. Caudal conclut sur des observations d'ordre typologique : l'opposition entre achevé et non-achevé dans l'expression de la résultativité, typique du système aspecto-temporal anglais, contraste avec une opposition entre accompli et non-accompli, centrale dans le système du français ; cette différence expliquerait "pourquoi le *perfect* est un 'vrai' résultatif alors que le *passé composé* a des caractéristiques d'aoriste".

Si la langue pashto fait partie des langues "exotiques", d'après la définition qu'en donne D. Cohen (1989), elle présente néanmoins certaines analogies avec le russe, comme l'origine préverbiale probable de la marque du perfectif /'wə/. Reprenant des exemples cités par Vogel (1994), **Daniel Septfonds** en critique certaines interprétations, ainsi que l'utilisation de la dichotomie télique/atélique, inopérante en pashto.

À travers ses propres exemples, D. Septfonds démontre que l'imperfectif est toujours un processus et n'implique pas un terme; c'est donc à proprement parler un inaccompli, tandis que le perfectif "énonce un événement accompli sans indication explicite d'achèvement". Mais "la tradition est maintenant en place" et il semble difficile d'imposer une nouvelle – bien que plus exacte – terminologie. L'auteur passe ensuite en revue les différents emplois et compatibilités de la marque de l'éventuel /ba/, mal nommée elle aussi, puisqu'elle peut désigner l'irréel, auquel elle est traditionnellement censée s'opposer.

Alexandre François s'intéresse aux marques aspectuelles de realis du motlav, langue océanienne parlée au Vanuatu. Le motlav ne grammaticalise pas le temps mais possède vingt-cinq marques distinctes d'aspect ou de mode, dont sept sont négatives et commutent de façon dissymétrique avec les marques aspecto-modales affirmatives. Cinq marques aspectuelles sont présentées ici en détail : le statif, le parfait, le prétérit, l'accompli et l'accompli distant.

Le parfait a en motlav sa valeur classique de marque d'état résultant faisant suite à un événement passé; mais il insiste sur le "franchissement préalable" de la borne initiale (le "starting point" anglo-saxon), sans que rien ne soit nécessairement dit sur l'éventuel franchissement de la borne finale du procès. Le parfait motlav peut avoir valeur d'accompli ou d'inaccompli selon les types de procès en jeu. Il peut aussi conférer la valeur modale de surprise, exprimant le décalage entre une situation attendue et une

PRÉSENTATION

situation réelle, comme le remarquait déjà J. Vernaudon dans son analyse du tahitien (cf. Actances 10).

Sur le plan typologique, A. François souligne que tout lexème motlav associe un événement ponctuel et un état durable, donnant, en traduction, un procès soit télique soit atélique. Le motlav ne semble donc pas opérer de "distinction lexicale dans le domaine de l'Aktionsart".

Les langues océaniennes nous ont habitué à cette non-spécification lexicale à tous les niveaux catégoriels : l'encodage indifférencié "entité-procès" (opposition verbo-nominale non marquée lexicalement) a ici son pendant aspectuel, avec un encodage standard des différents types de procès au niveau du lexique.

Enfin, je présente ici les principales marques du système aspecto-temporel faka'uvea (wallisien). Deux marques, essentiellement temporelles, s'opposent, distinguant un passé (ne'e) d'un non-passé ('e), mais elles peuvent se combiner avec les principaux aspects kua "transitionnel", kei "rémansif" et hoki "imminent". Je me suis attachée plus particulièrement à la description des différentes valeurs de kua, qui marque toujours une transition, un changement, mais qui peut conférer aussi, selon les verbes ou les contextes, des valeurs aspectuelles d'achevé, de parfait, d'inchoatif ainsi que la valeur modale de certitude. La marque *kua, reconstruite en proto-polynésien, est attestée dans toutes les langues polynésiennes actuelles avec la même valeur de changement, que ce dernier soit situé dans le passé, au moment de l'énonciation ou dans le futur. Cependant, son occurrence possible à l'intérieur de groupes nominaux semble être une spécificité du faka'uvea.